

Dans 1000 communes, la forêt fait école

FORÊTS PÉDAGOGIQUES



CHARTRE D'ENGAGEMENT

La Fédération nationale des Communes forestières rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la **valorisation des forêts de leur territoire**. Avec plus de 6000 adhérents, elle est organisée en associations départementales et unions régionales qui mettent en œuvre sur le terrain des programmes innovants : bois énergie, bois construction, charte forestière, formation... La Fédération porte des valeurs partagées par les élus forestiers : **la gestion durable et multifonctionnelle** des forêts publiques, le **rôle central des élus** dans la politique forestière territoriale, une vision de l'espace forestier comme **atout du développement local, de résilience et espace de bien être**, le **soutien à une économie de proximité de la filière forêt-bois**.

Afin d'associer les jeunes au développement de ces valeurs sur leurs territoires, la Fédération propose à des classes ou des groupes de jeunes de participer à son programme « **Dans 1000 communes, la forêt fait école** ». Les jeunes deviennent **responsables d'une parcelle de forêt et la gèrent de manière autonome et participative**.

Cette charte définit **les engagements pris par le groupe de jeunes, l'enseignant ou l'encadrant du groupe, le conseil municipal et la Fédération nationale des Communes forestières** lors de la création et de la transmission d'une Forêt Pédagogique. Elle précise **les valeurs, les principes et les objectifs partagés par le réseau des Forêts Pédagogiques**.

École et classes : Ecole d'Arc-en-Barrois, 5 classes de maternelle, 3 classes de primaire

Enseignants : Hélène Richard, Directrice de l'école

Élus référent et commune : Philippe Frequelin, commune d'Arc-en-Barrois

Valeurs partagées par le réseau des Forêts Pédagogiques

- ☑ **Gestion durable et multifonctionnelle de la forêt** : Les décisions de gestion prises devront **garantir la préservation et la protection de l'écosystème forestier proche dans toutes ses dimensions** (économiques, sociales, environnementales). Ces décisions respecteront le document de gestion durable en cours de validité.
- ☑ **Participation et implication concrète des jeunes** : Le cadre du programme des Forêts Pédagogiques dépasse la simple information aux jeunes en **les impliquant concrètement dans la gestion forestière**.
- ☑ **Projet local** : Mise en valeur du lien entre **l'écosystème forestier, son territoire et la filière bois locale**.
- ☑ **Citoyenneté** : Gérer ensemble une parcelle de forêt communale, pour initier les jeunes à la **démocratie participative**.

Grands principes

- ☑ **Inscrire le projet dans un cadre d'intérêt général** : Le projet de Forêt Pédagogique a un impact favorable **pour son territoire et ses habitants** en favorisant la prise de conscience liée aux enjeux forestiers.
- ☑ **Travailler avec les élus municipaux** : Intégrer une **présentation au conseil municipal des réalisations faites**.
- ☑ Permettre une **prise de décision autonome des jeunes** sur la parcelle de Forêt Pédagogique.
- ☑ **Créer le lien avec des acteurs forestiers territoriaux professionnels, élus locaux, entreprises, gestionnaires, associations et grand public** dans l'espace et dans le temps.
- ☑ **Transmettre** : La **parcelle de Forêt Pédagogique est stabilisée sur le temps long**. En fin de période de travail (année scolaire, plusieurs années...), elle est **transmise** à un nouveau groupe de jeunes pour **assurer sa gestion dans la durée**. Un **matériel de suivi du travail** réalisé tout au long du projet sera remis aux nouveaux jeunes.
- ☑ **S'inscrire dans un réseau** : les expérimentations menées sur la Forêt Pédagogique sont **partagées au sein du réseau national** des Forêts Pédagogiques afin de **mettre en valeur les initiatives et d'alimenter le déploiement du programme**.

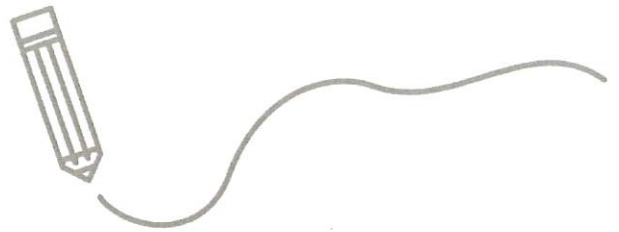
Objectifs

- ☑ Sensibiliser les jeunes au **fonctionnement et grands équilibres des écosystèmes forestiers**.
- ☑ Sensibiliser les jeunes à la **gestion durable de la forêt et aux usages du matériau bois dans un contexte de changements climatiques**.
- ☑ Sensibiliser les jeunes à **l'impact sociétal autour de la forêt et de sa gestion**.
- ☑ Sensibiliser les jeunes au **lien entre la forêt et les métiers de la forêt et du bois**.
- ☑ Faciliter le **rapprochement entre les attentes de la population et la gestion de la forêt**.

Les Communes forestières vous accompagnent

- ☑ Elles **accompagnent** la création et l'animation de la Forêt Pédagogique : elles proposent des **outils méthodologiques et pédagogiques**. Un **réfèrent local** coordonne et accompagne le projet (propose des actions, fait le lien avec les acteurs locaux...).
- ☑ Elles facilitent la **stabilisation du projet sur le temps long** : intégration du projet sur des parcelles forestières possédant un document de gestion durable, délibération de mise à disposition en conseil municipal, accompagnement à la recherche de financements locaux...
- ☑ Elles **animent le réseau national et international** des Forêts Pédagogiques : les Communes forestières favorisent **le dialogue et les échanges** entre les Forêts Pédagogiques (événements, échanges d'expériences...).
- ☑ Elles **valorisent** les expériences : le travail réalisé dans les Forêts Pédagogiques est reconnu par un label et mis en valeur par une communication locale et nationale.





Signatures

Afin de bénéficier du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » et d'entrer dans le réseau des Forêts Pédagogiques, nous nous engageons à respecter les valeurs, grands principes et objectifs édictés ci-dessus.

Jean-Pierre MICHEL
Président des Communes
forestières de la Haute-Marne
Président délégué des Communes
forestières Grand Est
Pour la Fédération nationale des
Communes forestières

Philippe Frequelin
Maire d'Arc-en-Barrois
Pour la commune

Hélène RICHARD
Directrice
Pour l'école d'Arc-en-Barrois